

Les invités

Concentration de la richesse en Suisse: du déjà-vu

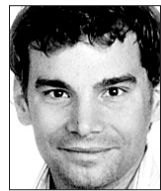
**Marius Brühlhart,
Raphaël Parchet,
Stefanie Brilon***

La récente crise financière et économique a (re) mis au centre du débat public la répartition des richesses en Suisse. En avril 2011, l'Union syndicale suisse sonnait l'alarme dans son rapport sur la répartition des revenus et de la fortune. Selon ce dernier, les riches s'enrichissent toujours plus au détriment des bas et des moyens revenus qui voient leur rémunération stagner. Deux initiatives populaires récentes renforcent cette impression. L'initiative contre les rémunérations abusives «Arrêter l'enrichissement!» pointe du doigt les salaires parfois vertigineux des top managers. De même, à en croire l'argumentaire de l'initiative pour un impôt fédéral sur les successions, la concentration des richesses «se renforce constamment».

Les niveaux d'inégalités de 2008 sont comparables, voire inférieurs, à ceux de 1973-1974, période qui marque la fin de l'âge d'or de l'après-guerre

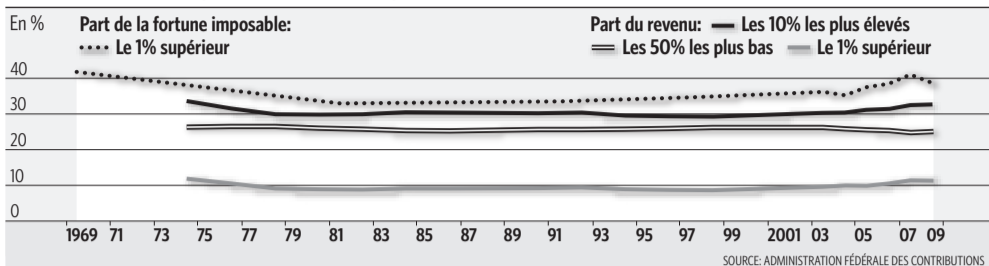
Une constante évidente de ce débat, souvent passionné, est l'absence de statistiques détaillées et d'une perspective historique. Une analyse de la concentration des revenus en Suisse ne saurait se limiter à quelques exemples individuels de salaires mirobolants ni à l'évolution des années les plus récentes, potentiellement sélectionnées avec soin pour les besoins de l'argumentation.

Pour la première fois, nous avons pu analyser les données individuelles de l'impôt fédéral



*HEC
Lausanne

Stabilité des inégalités sur le long terme



direct, couvrant l'ensemble des ménages payant un impôt fédéral (2,0 millions de contribuables 1973-1974; 3,6 millions en 2008). Ces données offrent une perspective unique sur l'évolution de la distribution des revenus en Suisse. Elles nous permettent notamment de calculer, avec une très haute précision, différentes mesures d'inégalité. De plus, en couvrant la population entière des contribuables, elles évitent les problèmes de représentativité liés aux données issues d'enquêtes.

Le graphique ci-contre montre l'évolution de la part du revenu imposable détenue par les 1% et les 10% les plus riches en Suisse ainsi que celui des 50% les moins riches. Ces chiffres ont été calculés sur l'ensemble des contribuables qui paient un impôt fédéral direct, c'est-à-dire dont le revenu annuel imposable est supérieur à 16 900 francs en 2008 (29 200 francs pour un couple). Les données individuelles enregistrées par l'Administration fédérale des contributions couvrent les années fiscales entre 1973-1974 et 2008. Elles sont, malgré des redéfinitions (mineures) du revenu imposable et du revenu minimum à partir duquel un impôt est perçu, aussi comparables que possible à travers le temps. Pour compléter l'analyse, l'évolution de la fortune des 1% les plus riches est aussi reportée à titre de comparaison. Ces statistiques n'étant pas disponibles au niveau individuel mais uniquement sous forme agrégée par

classes de contribuables sont dès lors un peu moins précises.

Un premier constat rejoint les conclusions de l'Union syndicale. Entre 1998 et 2008, la part des revenus détenue par les 1% les plus riches a augmenté de 32% (12% pour les 10% les plus riches) alors que la part des 50% les moins riches a diminué de 4%. En 2008, sur quelque 257 milliards de francs de revenus imposés au niveau fédéral, 11,5% étaient détenus par les 1% les plus riches, 32,9% par les 10% les plus riches et 25,1% par les 50% les moins riches. La concentration de la fortune est encore plus marquée et a connu une évolution temporelle similaire à celle des revenus.

Ces inégalités ne constituent pourtant pas un record historique. Les niveaux de 2008 sont comparables, voire inférieurs, à ceux de 1973-1974, période qui marque la fin de l'âge d'or des décennies d'après-guerre. Selon des séries temporelles plus longues, mais basées sur des données moins détaillées, les parts des revenus des 1% et des 10% les plus riches en 2007 seraient même inférieures aux valeurs sur pratiquement toute la période entre les années 30 et le début des années 70*.

Tout porte à croire que les pics d'inégalités suivent les points culminants de la conjoncture économique. D'ailleurs, l'évolution récente de la concentration de la fortune montre déjà un renversement de tendance avec une diminution

de la part de la fortune imposable détenue par les plus riches. Les données fiscales ne sont pas encore disponibles, mais, selon l'OFS, l'indice d'inégalité des revenus (indice de Gini) basé sur des enquêtes de ménages a diminué de 31,3 à 28,8 entre 2008 et 2010. En comparaison internationale, certes difficile à établir de manière rigoureuse, la Suisse se situe dans la moyenne des pays riches. Selon une analyse publiée par l'OCDE en 2008, l'inégalité des revenus en Suisse après impôts et transferts est comparable à celle de l'Allemagne, plus grande que celle des pays scandinaves ou de la France, mais moins forte que celle de l'Italie, du Royaume-Uni ou des Etats-Unis.

Il semble donc ne pas y avoir de raison pour un alarmisme particulier. Loin de constituer un phénomène nouveau, l'augmentation des inégalités en Suisse au cours de ces dernières années de croissance économique est à réinscrire dans une perspective historique. Les mesures actuelles de concentration des revenus sont comparables aux valeurs des années 70. De plus, il semblerait que la crise économique récente ait entraîné un renversement de tendance – avec, là aussi, un petit air de déjà-vu.

* «The Evolution of Top Incomes in Switzerland over the 20th Century», Schaltegger Christoph et Christoph Gorgas, Revue suisse d'économie et de statistique, vol. IV, no 7, 2011.

>> Ralentissement de l'horlogerie?

Retrouvez sur notre site de nouvelles contributions d'invités, à l'image de celle de Stefanie Scholtysik, de UBS Wealth Management Research
www.letemps.ch/forum_eco

Périscope

La SocGen dédommagée

Le *Mail on Sunday* a présenté ses excuses à la Société Générale et accepté de payer des dommages et intérêts. C'est ce que révèle le *Wall Street Journal* dans son édition de mardi. Le 7 août dernier, alors que la crise de la dette s'aggravait, le tabloïd britannique avait publié un article dans lequel il décrivait une banque au bord de la faillite. Le *Mail on Sunday* s'était rapidement rétracté et avait publié

THE WALL STREET JOURNAL

un message sur son site internet, le 10 août, reconnaissant que l'histoire n'était pas vraie. Mais le mal était fait. Le directeur de la deuxième banque française, Frédéric Oudéa, avait alors déclaré que «dans un marché si nerveux, il était très facile de propager des informations erronées», rappelle le *Wall Street Journal*. Selon le quotidien financier, les dommages que recevra la Société Générale seront reversés à une œuvre de charité.

Pris au jeu des devinettes

«Le patron du trading des produits de crédit de Credit Suisse à Londres s'est vu infliger une amende de 210 000 livres pour avoir révélé au jeu du «Tu chauffes-tu refroidis» le nom de l'entreprise qui allait émettre une ligne d'obligations de 2,5 milliards d'euros», rapporte *Les Echos* mardi. Selon l'Autorité des services financiers britanniques (FSA), le dirigeant avait proposé à un gérant de fonds, en novembre 2009, d'être son «partenaire pour une devinette». Un peu plus tard, alors que le gestionnaire était sur le point de prononcer le nom de l'entreprise – le groupe de télévision câblée allemand Unitymedia –, le trader de Credit Suisse avait fait semblant que la ligne allait couper, prétextant des interférences sur la ligne! «Heureusement pour ce dernier, poursuivit *Les Echos*, le gérant n'a pas profité de cette information pour se positionner sur le marché dans l'attente de l'annonce officielle de l'opération.» Sébastien Dubas

Analyse

L'Angleterre de Cameron refuse de céder aux modes et accroît sa compétitivité



Emmanuel Garessus

La présentation d'un budget envoi parfois des signaux forts au reste du monde. C'est le cas du dernier budget britannique. Il était très attendu parce que la contrainte du maintien du rating de AAA et la nécessité d'assainir les comptes publics ne devaient pas s'accompagner de mesures risquant de peser sur la croissance. Après le veto de David Cameron au sommet européen de décembre, le gouvernement devait aussi positionner le pays politiquement et économiquement.

Le résultat d'ensemble est plutôt réussi, avec un impact neutre sur la croissance.

Le gouvernement conservateur marque un premier point parce qu'il refuse de céder aux sirènes populistes qui ne comprennent pas l'utilité du secteur financier et voudraient bâtir l'avenir uniquement sur le secteur industriel. Comme l'écrit *The Economist*, le Royaume-Uni n'est pas l'Allemagne. Il n'a pas ce Mittelstand d'entreprises familiales, ce réseau de PME industrielles hautement spécialisées. L'économie anglaise est forte dans les services financiers et elle sait attirer les investissements étrangers. En clair, le pays sait tirer profit de la globalisation.

L'Angleterre n'est plus l'atelier du monde. Le déclin de l'industrie britannique est d'ailleurs l'objet d'un livre que vient de saluer le *Financial Times*¹. Nicho-

las Comfort y démontre que l'industrie britannique employait la moitié des actifs il y a un demi-siècle et produisait le quart des exportations industrielles. L'Angleterre était le premier pays à produire de l'énergie nucléaire et le deuxième dans le développement des ordinateurs.

Aujourd'hui, il ne reste guère que la défense, la pharma et des créneaux particuliers. En 2009, sa part au commerce industriel mondial a chuté à 2,9%. Les raisons de ce recul vont d'un piètre management au manque d'investissement en passant par le refus syndical à toute adaptation, et la non-identification des tendances, jusqu'au court-termisme de la City.

Depuis le relèvement du taux d'imposition maximal à 50%, les recettes fiscales ont chuté d'un quart

L'Angleterre du XXI^e siècle cherche à attirer les financiers et les entrepreneurs. La baisse du taux d'imposition maximum sur le revenu, de 50 à 45% pour les revenus supérieurs à 150 000 livres (215 000 francs), contre l'opposition par exemple du *Financial Times*, pour qui ce n'est pas le moment, exprime le souci d'attirer les talents, les entrepreneurs et les grands groupes étrangers. Le passage en dessous de 50% est symbolique. L'importance pour un contribuable d'être «propriétaire majoritaire de son revenu», pour reprendre Nigel Lawson, est un argument convaincant. L'incitation au

travail et à l'investissement est d'ailleurs menacée à des taux très inférieurs à cela. Un gouvernement affirmant son soutien à la prise de risque et à la création d'emplois doit en accepter les conséquences! Le passage à 45% est une demi-mesure, mais ce geste symbolique comporte tout de même un risque politique.

Sous l'angle économique, il n'est pas compliqué pour George Osborne de démontrer le manque d'efficacité du taux de 50%. Depuis son introduction par les travaillistes en 2010, les recettes fiscales ont chuté d'un quart pour ces hauts revenus. «Trop d'impôt tue l'impôt», ainsi que l'a montré Arthur Laffer.

Le gouvernement Cameron avance avec une extrême prudence. Pour éviter l'accusation de «cadeaux aux riches», il accroît les impôts sur l'immobilier de luxe. Il relève également le crédit d'impôts pour les bas revenus si bien que 2 millions de personnes ne paieront pas d'impôts. Cette décision ne nous paraît pas optimale dans une démocratie. Seule une personne qui paie des impôts est vraiment attentive au niveau des dépenses publiques. D'ailleurs «l'impôt ne peut être moral s'il est à la charge de quelques-uns au profit de tous», selon Jean-Philippe Delsol².

Le gouvernement réduit parallèlement la croissance réelle des dépenses de retraites à travers le gel de la barre à partir de laquelle les retraités paient un impôt. Davantage que sur le besoin de réduire les dépenses, notre critique porterait surtout sur la forme. L'utilisation de l'inflation à des fins budgétaires n'est pas un signe de transparence.

La politique fiscale britannique a souvent joué un rôle de

précurseur. Il est donc important de suivre ce laboratoire des idées. L'Angleterre a en effet introduit l'impôt sur le revenu en 1798. Il l'a aboli par la suite, puis l'a rétabli en 1803 selon le système proportionnel (flat tax), d'abord à 5% puis à 6,5%. Mais à l'époque déjà la baisse du taux et le passage à un système plus simple avaient accru les recettes fiscales. En effet, l'impôt progressif de 1798 a rapporté 2 millions de livres sterling et l'impôt proportionnel de 1803 15 millions, «ce qui fut sans doute un des facteurs de la victoire anglaise contre Napoléon», selon Jean-Philippe Delsol.

La baisse du taux d'imposition des entreprises de 26% à 24%, et bientôt 22% va dans le même sens que la baisse du taux marginal sur les revenus. Elle accroît la compétitivité anglaise puisque ce taux se situe 18% en dessous des Etats-Unis, 12% de la France et 8% de l'Allemagne.

Le relèvement de l'impôt sur les banques britanniques s'inscrit dans une autre logique. On cherche à maintenir les recettes fiscales de la City sans provoquer son déclin.

Le gouvernement commet pourtant une double et grave erreur en cultivant un rôle de protecteur auprès de ses entreprises. Il prévoit un déficit budgétaire de 8% du PIB l'an prochain, mais distribue des millions à des industries «méritantes», les jeux vidéo et la TV haut de gamme. Le gouvernement espère avec des crédits fiscaux générer 4661 emplois directs et indirects. C'est absurde. Plutôt qu'une politique d'arrosage de certaines structures, mieux vaut préparer la relève et encourager la prise de risque avec des taux bas. Le crédit fiscal

de 3,5 milliards de livres pour l'exploration pétrolière en eaux profondes est du même acabit.

La réforme des allocations pour les enfants est par contre à placer au crédit du gouvernement. L'allocation sera diminuée pour les ménages gagnant plus de 72 000 francs. L'Etat social britannique remet en cause un versement universel, indépendamment de la situation de la famille; 1,2 million de ménages perdront tout ou partie de l'allocation. Ce geste pourrait enfin relancer le débat sur la nécessité des «politiques familiales», lesquelles ont surtout conduit à réduire la responsabilité des familles et à accroître le rôle tutélaire de l'Etat.

Le gouvernement britannique est en train de pratiquer un programme d'austérité qui surprend de nombreux commentateurs. Mais la présentation du budget montre qu'il lui reste une marge de manœuvre considérable.

David Cameron semble né pour porter les costumes de premier ministre, ainsi que l'explique le portrait dessiné par le *Financial Times*. Mais il est davantage conservateur que libéral.

1. «Surrender: How British Industry Gave Up the Ghost, 1952-2012», Nicholas Comfort, Biteback Publishing, 2012.

2. «A quoi servent les riches», Jean-Philippe Delsol, JC Lattès, 2012.